UDIMagazine
Magazine d'information et de réflexion des industries métallurgiques, électriques et connexes de l'Isère et des Hautes-Alpes

2 DOSSIER
3 ÉCHOS
4 TABLE RONDE
5 ÉCHOS
6 ZOOM SUR...
7 PORTRAIT
8 LA PAROLE À

UDIMagazine
N°15
Novembre
2005

Édito

Parlons encore d'intelligence économique !

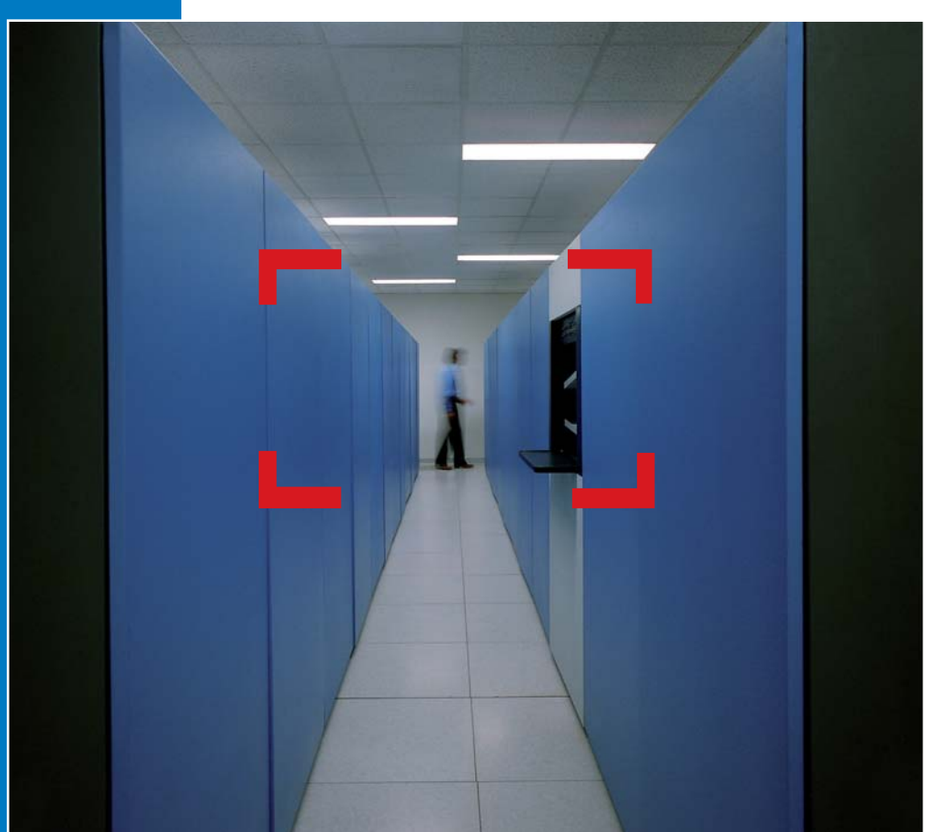
Dans son numéro de juin, Udimagazine donnait la parole à Alain Le Roy, chargé de mission "recherche et technologie" à la préfecture, pour aborder la question de l'intelligence économique. Dans ce numéro d'automne, nous consacrons cinq pages à l'intelligence économique et à la propriété intellectuelle. D'autre part, nous avons programmé le 1er décembre à la Maison de la Production, une première conférence-débat sur la question pour que vous puissiez écouter, interroger des intervenants de haut niveau.
Pourquoi une telle insistance ? Nous sommes confrontés, dans notre environnement économique et industriel, à des évolutions particulièrement rapides des technologies. L'intelligence économique fait plus que jamais partie des moyens d'améliorer la compétitivité. Une véritable aide à la décision, tant par son volet "défensif" de protection des richesses immatérielles qui font votre avantage concurrentiel, que par son volet "offensif" d'acquisition d'informations stratégiques nécessaires à votre développement. Aujourd'hui, le travail en réseau et l'usage intensif des NTIC[1] facilitent l'accès à l'information... mais en revanche, les risques de diffusion non contrôlée et d'utilisation malveillante de vos données s'intensifient. Ce qui nous interpelle dans notre vocation de service.
Il était de notre devoir d'alerter nos adhérents – plus particulièrement les PME-PMI, généralement moins bien armées que les grandes entreprises – et de les orienter sur les outils, structures et réseaux d'intelligence économique à leur disposition. Parallèlement, nous testons actuellement une offre d'accompagnement des entreprises dans l'élaboration d'une démarche d'intelligence économique. À la lueur de cette expérience et de l'accueil que vous ferez à nos initiatives, nous verrons quelle suite donner.

Thierry Uring
Directeur du département développement industriel de l'udimec.

1) Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dossier

L'intelligence économique au service de la compétitivité



L'intelligence économique est au cœur des préoccupations des entreprises. Récemment, des dirigeants se sont réunis à Lyon pour discuter la question « Est-ce un mode de management innovant pour la PME du XXIe siècle ? ». Si, l'enjeu est clair – conforter la compétitivité des entreprises –, qu'y a-t-il derrière le concept ?

... suite page 2

L'intelligence éco au service de la co

suite

Des liens très "intelligents"

• ARIST Rhône-Alpes
Prestations de services dans les domaines de l'innovation et de l'information stratégique. Sur le site www.arist.rhone-alpes.cci.fr, 85 références de sites Web pour le seul critère IE !

• ADIT
L'Agence pour la diffusion de l'information technologique collecte, traite et diffuse les informations issues des services scientifiques des ambassades de France. Présentation de publications et d'informations sectorielles sur www.adit.fr

• AFDIE
Association française pour le développement de l'intelligence économique. Les travaux et réflexions des praticiens sont diffusés sous forme de notes, de rapports, de méthodologies et d'études de cas sur www.afdie.com

• INPI
L'Institut national de la propriété industrielle diffuse également de l'information sur les titres de propriété industrielle et sur les entreprises auprès de tous les innovateurs.
Voir le site www.inpi.fr

• REGARDS SUR L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE
Ce magazine bimestriel s'emploie à traiter l'IE d'une façon large et pragmatique.
Sur www.wmaker.net/rie_mag : téléchargements et sommaires des 11 numéros déjà parus.

• VEILLE MAGAZINE
Le magazine professionnel de l'IE et de la gestion des connaissances paraît dix fois par an. Sur le site www.veillemag.com, possibilité de recevoir un exemplaire gratuit.

• BENCHMARK IE
Sur le site www.benchmarkie.com, faites progresser vos pratiques d'IE, consultez les résultats et analyses de la base de données, la boîte à outils d'une opération et testez vos propres pratiques de veille !

Le terme d'intelligence économique n'est pas nouveau. On le trouve dès 1994 dans un rapport du Commissariat général au Plan qui donne cette définition : « *L'intelligence économique est l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement, de distribution et de protection de l'information obtenue légalement et utile aux acteurs économiques en vue de la mise en œuvre de leur stratégie individuelle et collective.* » Que s'est-il passé en dix ans pour que cette idée se traduise en 2004, au plus haut niveau ministériel par la nomination d'un haut responsable à l'intelligence économique ? Un simple constat : dans un environnement chamboulé par les nouvelles technologies, la compétitivité de certaines entreprises s'amoindrit. Pour les aider à retrouver un avantage concurrentiel de nombreux analystes mettent en avant l'obligation d'une bonne gestion et d'une maîtrise de l'information... D'où l'idée de faire de l'intelligence économique (IE) un levier stratégique de management.

La bonne information

Pour bien appréhender le sujet, il convient tout d'abord de différencier intelligence économique et veille stratégique. Alors que la veille se limite à la recherche et au traitement de l'information, l'IE intègre deux étapes supplémentaires. La première, en amont, vise à identifier les besoins en informations utiles à la stratégie de l'entreprise, ce qui permet de mieux organiser la veille. La seconde, en aval, concerne la diffusion des informations recueillies et traitées. En effet, avec la croissance des flux d'informations, la vigilance est plus que jamais de mise. Il s'agit de discerner l'information qui doit rester confidentielle, et ne diffuser que celle qui est utile à tel ou tel niveau de décision. L'enjeu ? Protéger l'entreprise. Et donc apprendre à donner la bonne information, à la bonne personne, au bon moment.

L'implication du dirigeant

Diplômée en management de l'innovation et propriété industrielle, et actuellement chargée de mission à l'Udimec, Laurence Rollet insiste sur le rôle essentiel du chef d'entreprise dans cette nouvelle approche : « *Le concept d'IE ne fonctionne que si le dirigeant s'implique car toutes les fonctions de l'entreprise sont concernées*, explique-t-elle. *Chaque collaborateur, de la standardiste à l'ingénieur commercial en passant par les techniciens, est potentiellement capteur et/ou diffuseur d'informations stratégiques. Au dirigeant, qui connaît les fonctions, compétences et missions de chacun, d'optimiser les flux d'informations en intégrant l'ensemble du personnel dans sa démarche* ». L'information est alors facteur de performance. à l'heure où l'on parle d'économie de l'information et de la connaissance, l'intelligence économique est un outil opérationnel à intégrer car favorable, pour ne pas dire indispensable, à la bonne marche des affaires.



Le soutien de l'Udimec

Pour tous ceux qui sont intéressés par l'intelligence économique et la propriété industrielle, l'Udimec a programmé une première conférence sur ces thèmes. Elle se tiendra le 1er **décembre, à 16 h 30 à la Maison de la Production, à Moirans**.

Sujet abordé : « *L'intelligence économique, un outil au service du développement industriel* » Introduction par D. Quattrocchi, président de la CGPME Isère et J. Vaccari, délégué général de l'Udimec.

Interventions :
« *Les démarches d'intelligence économique des entreprises et l'implication des collectivités* », par S. Descharmes, responsable de projet d'informations stratégiques (ARIST) ;
« *Veille anticipative adaptée aux PME* », par H. Lesca, professeur des universités, spécialiste en management stratégique de l'information ;
« *Sécurité et protection des informations* » par P. Puissant, capitaine de police (DST).

Des témoignages d'entreprises feront suite à ces exposés.
Par ailleurs, l'Udimec expérimente actuellement un service d'accompagnement des entreprises. Laurence Rollet intervient auprès des adhérents qui en font la demande pour un prédiagnostic IE.
Il consiste à formuler des recommandations de base pour mettre en œuvre une démarche, apprendre à gérer le flux d'informations utiles, et à protéger le patrimoine immatériel de l'entreprise.

nomique
mpétitivité



Échos

L'AG du 22 septembre

Chaque assemblée générale a son fait marquant. On retiendra de celle de septembre 2005 l'hommage rendu à l'actuel délégué général Jacques Vaccari pour ses 30 années d'implication dans la gestion de l'Udimec. C'était en effet sa dernière AG à la tête de notre organisation : après les traditionnels bilans des services pour l'année écoulée, le président Patrice Chastagner a confirmé le départ prochain de Jacques Vaccari, et son remplacement en 2006 par Thierry Uring. Ce dernier, anciennement directeur technique de Thalès Optronique, prend dans un premier temps les fonctions de directeur du service développement industriel de l'Udimec. Il a profité de l'assemblée générale pour dire son engagement dans le soutien à l'innovation.

À son tour, Denis Gautier-Sauvagnac, vice-président et délégué général de l'UIMM, a donné le ton de ce qu'il appelle les deux batailles, celle de la compétence et celle de l'esprit... pour que l'industrie, qui est le socle du développement économique et social de la nation, se maintienne à son meilleur niveau. Il faut se battre pour la compétence, en favorisant la formation, en allant vers plus de qualification. Il faut aussi lutter contre les idées reçues. Que ce soit sur l'emploi des seniors ou sur le temps de travail, mener la bataille de l'esprit. En conclusion, il a affirmé que, dans une France qui doit composer avec un taux d'imposition et un indice de protection des emplois des plus élevés, l'UIMM se battait jour après jour pour que des mesures soient prises dans le but d'améliorer les conditions de la compétitivité des entreprises.



Un nouveau directeur pour l'AFPI

Gérard Déplace a pris en juillet ses fonctions de directeur de l'AFPI Isère. Sa mission : dans un marché de la formation difficile, mettre l'association sur les rails de la réussite en recentrant son activité sur ce qu'elle sait le mieux faire et en développant des produits bien ciblés.

« *En tant qu'industriel, j'ai toujours été très attentif à l'aspect formation de mon personnel, à l'élaboration du plan de formation*, reconnaît Gérard Déplace. *Aussi, j'ai le sentiment que rejoindre un organisme de formation est dans la continuité de ma précédente activité de dirigeant d'entreprise. J'aborde d'ailleurs la direction de l'AFPI Isère comme celle d'une entreprise, même si la structure est revenue à un statut d'association, mieux adapté à l'activité formation. Notre préoccupation première est économique : il s'agit pour nous d'être plus présent, de dynamiser l'équipe commerciale, l'aider à recueillir le véritable besoin des entreprises et faire l'ingénierie de formation nécessaire. Nous avons l'intention de continuer à développer la démarche de professionnalisation, ce qui correspond bien à l'esprit des lois actuelles concernant la formation permanente. Nous allons développer les axes les plus pertinents pour les entreprises et en particulier les formations en alternance qui débouchent sur l'obtention d'un CQPM[1]. Enfin, nous savons pouvoir compter sur nos autres dispositifs tels que le CEPFI[2] pour les bilans de compétences ou encore l'IFTI[3] pour préparer de façon individualisée les candidats aux métiers de la maintenance et au pilotage des équipements automatisés.* »

1) Certificat de qualification paritaire de la métallurgie.
2) Centre d'évaluation des potentiels à se former dans l'industrie.
3) Ilot de formation technique individualisé.



Table ronde

Intelligence économique : trois façons d'avancer couvert

Comment protéger son savoir-faire quand on est soi-même à l'affût de toute information qui pourrait l'enrichir ? Un président, un directeur général et une responsable des ressources humaines témoignent sur les méthodes mises en œuvre dans leur société.



Paul Petzl

« Rendre chacun responsable des risques encourus »

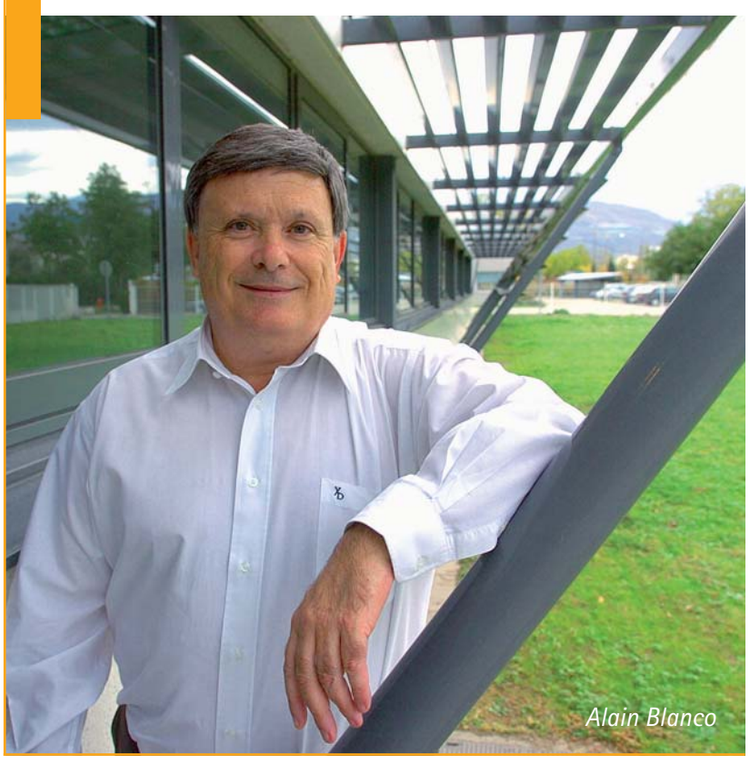
« Dans toute entreprise, il y a des domaines organisés et d'autres qui le sont moins. Chez Petzl, l'intelligence économique n'échappe pas à cette règle. Nous savons comment nous informer sur ce que nos concurrents font ou préparent, mais aussi comment éviter de les renseigner. C'est dans l'organisation des brevets (dépôt, surveillance) que nous assurons la meilleure gestion. Je vérifie tout cela personnellement. En interne, nos réunions produits permettent de compiler les renseignements recueillis et d'en faire la synthèse. Les moyens de collecte de l'information sont nombreux aujourd'hui. Les ingénieurs et commerciaux qui se déplacent dans les salons sont des vecteurs de renseignements. Aussi, recommandons-nous à nos collaborateurs d'être prudents par rapport aux informations qu'ils détiennent. Si nous avons fait le choix de diffuser une information ciblée, c'est pour rendre chacun responsable des risques encourus. »

Paul Petzl,
président de Petzl

« Apprendre à ne pas tout dire »

« Pour le directeur général mais aussi le responsable R&D de Dauphinoise Thomson que je suis, la confidentialité sur nos projets de développement est un souci majeur. Nous sommes extrêmement attentifs sur le fait que certaines informations ne doivent pas passer chez nos concurrents via nos clients, les constructeurs automobiles. De fait, il s'agit d'apprendre à ne pas tout dire. Pour assurer cette confidentialité, nous sommes liés avec nos clients par des accords et nous faisons signer à nos collaborateurs des documents les engageant dans le même sens. De plus, nos clients ont tendance aujourd'hui à sous-traiter des fonctions complètes. Cela implique que souvent Dauphinoise Thomson, située en second rang, fait des offres technico-économiques à des sociétés qui livrent des fonctions complètes aux constructeurs. Dans ce cas, il faut être encore plus vigilant, surtout si notre savoir-faire n'est pas protégé par un brevet ou un accord de confidentialité. »

Alain Blanco,
directeur général
de Dauphinoise Thomson



Alain Blanco



Christine Pradel

« Un projet sécurité de l'information piloté par la direction »

« Dans notre entreprise qui n'a que onze ans et compte 52 salariés, la culture était jusqu'à présent fondée sur le partage. Nous nous sommes rendu compte que cette attitude devait être corrigée, notamment pour respecter la confidentialité exigée par nos donneurs d'ordre. Pour cette raison, nous avons mis en place un projet piloté par le directeur général et nommé "sécurité de l'information". De l'acquisition d'outils informatiques contre le piratage aux conseils donnés sur l'usage des téléphones portables, nos actions depuis un an ont surtout porté sur le système d'information. Progressivement, nous franchissons une seconde étape qui vise à maîtriser les informations diffusées. Ainsi, vis-à-vis des visiteurs extérieurs dans nos ateliers, nous avons supprimé toute référence concernant la conception de notre outillage et la nature de nos clients. Par ailleurs, nous allons modifier certains documents internes comme les ordres de fabrication, en vue de les limiter à la seule information utile pour les destinataires ».

Christine Pradel,
directrice des ressources humaines chez Ares Protection

Échos

Hommage à Jean-Claude Vauge

Jean-Claude Vauge nous a quittés en juillet dernier. Udimagazine tenait à rendre hommage à cet industriel du Nord-Isère qui, toute sa vie durant, s'est donné sans compter pour servir les métiers de la métallurgie. Né à Corbelin en 1942, il étudie la mécanique et le dessin industriel à Chambéry où il rencontre Maryvonne Dayot qui deviendra son épouse. En 1964, il entre dans l'entreprise de ses beaux-parents, la société Dayot de Corbelin, qu'il rachète en 1986 et développe avec son fils, sa fille et son gendre. En 1993, il reprend la société Socoser, en grande difficulté, et la remet sur les rails à force de ténacité. Rendre service aura été une constante de sa vie, que ce soit sur le plan professionnel ou associatif. On le retrouve tour à tour président des parents d'élèves du collège des Avenières, conseiller de l'enseignement technologique, membre puis président du Rotary Club de Bourgoin. À ce titre, il est à l'origine d'un Comité des activités professionnelles destiné à promouvoir les métiers manuels. Cette implication de tous les jours le conduit naturellement à rejoindre les instances de l'Udimec, dont il fut membre du conseil d'administration de 1996 à 1999.



Minalogic, Enerrdis : deux pôles pour Grenoble

Sur les 67 projets de pôles de compétitivité retenus le 12 juillet 2005, deux sont grenoblois : Minalogic porté par Schneider et Enerrdis par MGE. L'Udimec et bon nombre de ses adhérents y sont impliqués.



Laurent Coussedière et Jean-Christophe Hutt (ci-dessus)
Bernard Fontan (à droite)

Succès inattendu pour l'initiative inspirée du projet du député Christian Blanc. Enjeu alléchant, subventions et avantages fiscaux à la clé : sur les 105 projets soumis à candidature, 67 ont été labellisés et le budget global alloué aux pôles est passé à 1 500 M€ sur trois ans. « *Au-delà des subventions, il faut considérer l'effet de médiatisation associé aux labels. Il génère une dynamique qui suscite des partenariats et des échanges au niveau international* », déclare Jean-Christophe Hutt, porteur du projet Minalogic pour Schneider Electric. Mais revenons à l'objectif initial, dynamiser l'industrie : « *Il se décline en deux axes intimement liés*, précise Jean-Christophe Hutt. *Le premier consiste à développer nos compétences et acquis technologiques. Le second à réagir à la pression concurrentielle des pays à faible coût de main-d'œuvre en valorisant nos avancées technologiques dans des produits et services fortement différenciés. L'idée est d'associer technologie, innovation et valorisation pour renforcer un certain nombre de filières industrielles, d'aller plus vite et d'être plus efficace en unissant les forces de l'industrie, de la recherche et de l'enseignement.* »
Et Bernard Fontan, directeur du site STMicroelectronics Grenoble de poursuivre : « *La coopération en R&D entre Philips, Freescale et STMicroelectronics a donné un formidable coup d'accélérateur aux possibilités techniques ; un gage d'innovation pour chacun des participants à l'Alliance. L'initiative mobilise des investissements communs significatifs, crée des emplois directs et induits. La coopération entre industriels et les organismes de recherche est exemplaire. Ce modèle a été reconnu par le gouvernement, lequel a encouragé le pôle Minalogic à consolider ses acquis dans la nanoélectronique et en particulier dans les matériaux et le logiciel enfoui. Le mouvement initié dans la micro, puis nanoélectronique sera poursuivi, complété et renforcé dans les domaines du logiciel embarqué. C'est l'opportunité et le défi de Minalogic.* »



Alliance Crolles 2, Minatec et maintenant EmSoC : Grenoble a l'expérience de la mise en commun, des équipes collaborant sur le même site pour accélérer le processus. Une formalisation qui n'a pas attendu les pôles, mais qui gagne en visibilité avec Minalogic et Enerrdis...

Le fonctionnement en réseau fait office d'accélérateur

Au-delà des grands groupes et autres entreprises "locomotives" régionales, les PME, TPE s'inscrivant dans la démarche "pôle" devraient profiter de la dynamique. « *Il y a chez elles une capacité à innover insuffisamment utilisée*, précise Jean-Christophe Hutt, *elles devraient trouver là un levier extraordinaire.* »
L'approche par pôle géographique permet d'y voir plus clair et elles s'associeront plus facilement aux projets. Laurent Coussedière de MGE, animateur de la cellule technique Enerrdis, poursuit : « *À mi-octobre, une cinquantaine d'entreprises étaient impliquées dans Enerrdis. Grands groupes, grosses PMI, mais aussi des PME et start-up qui ne demandent qu'à se développer. Je n'ai jamais été autant sollicité, notamment par des TPE qui travaillent sur la thématique énergie et qui veulent faire partie de la démarche. Le fonctionnement en réseau est un formidable levier d'accélération des développements et coopérations.* » La gouvernance d'Enerrdis a profité de cette dynamique pour mettre en place le fonctionnement du pôle dès cet automne : création d'une structure juridique, validation des contrats de pôles, élection des comités de program-

Minalogic

Micro nano technologies et logiciel Grenoble Isère Compétitivité.

Objectif
Renforcer les bases en "micro nano technologies" et "technologies du logiciel sur la puce" pour développer des solutions miniaturisées intelligentes, très différentiées, au service de nouveaux marchés.

Programmes
Nanoélectronique, intelligence embarquée, efficacité énergétique, mobilité et connectivité, chaîne de l'image, industries traditionnelles.

Tous les partenaires impliqués dans Minalogic sur le site Minalogic : www.minalogic.org

Enerrdis

Énergies renouvelables Rhône-Alpes Drôme, Isère, Savoie.

Objectif
Développement des nouvelles technologies de l'énergie avec application des projets de recherche "énergies renouvelables" à deux marchés majeurs, le bâtiment et les transports.

Programmes
Solaire et bâtiment, gestion des réseaux, biomasse, hydrogène et piles à combustible, hydraulique.

Tous les partenaires impliqués dans Enerrdis sur le site de l'INP Grenoble :
www.inpg.fr

« *Un pôle de compétitivité est une combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une synergie autour de projets communs au caractère innovant. Ce partenariat s'organise autour d'un marché et d'un domaine technologique et scientifique qui lui est attaché et doit rechercher une masse critique pour atteindre une compétitivité et une visibilité internationale.* »

mes qui proposeront de nouveaux projets à la labellisation. Autre objectif, monter en catégorie : « *par l'enjeu de ses thématiques, le nombre de chercheurs impliqués, et l'apport de nouveaux partenaires majeurs, dont EDF R&D,* conclut Laurent Coussedière, *Enerrdis a vocation à rejoindre Minalogic dans le club restreint des pôles "mondiaux".* »

D'un pôle à l'autre...

Si la notion de territoire géographique concentre l'énergie au sein d'un pôle, les échanges d'un pôle à l'autre ne sont pas exclus, bien au contraire. Ainsi, Schneider Electric a identifié les pôles avec qui Minalogic pourrait collaborer, notamment "System@tic" (Paris), Aérospace (Toulouse), "Solutions communicantes sécurisées" (PACA). Et en tant que pilote des projets de gestion intelligente de l'énergie, elle rejoint les centres d'intérêt d'Enerrdis. Pour sa part, Enerrdis a déjà établi des liens avec les pôles "Energie renouvelables bâtiment industrie" (Languedoc-Roussillon) et "Énergies non génératrices de gaz à effets de serre" (PACA).

La charte de l'apprentissage, un enjeu pour demain

Signée en septembre 2005, la charte de l'apprentissage officialise la volonté de formation professionnalisante des entreprises. En Rhône-Alpes, quelque 150 entreprises se sont ainsi engagées à développer l'apprentissage au sein de leur secteur d'activité.



Bernard Houte et Pierre Chaize.

À Grenoble, l'entreprise ARaymond n'a pas attendu pour s'engager dans cette voie. Depuis plus de dix ans, elle accueille chaque année 15 à 20 jeunes apprentis : pour 80 % d'entre eux, il s'agit en fait d'une préembauche. « *Un des objectifs du plan Borloo est une augmentation de 20 % du nombre de jeunes dans ce type de formation,* précise Bernard Houte, Dg d'ARaymond et président de l'ADFI et de l'AFPI. *Après une première phase d'information en leur direction pour faire connaître et valoriser cette démarche d'apprentissage dans les métiers de la métallurgie (mise en place d'un site Internet), nous devons désormais y associer davantage d'entreprises.* »

Donner le goût de l'entreprise

Pour Pierre Chaize, directeur ressources, « *il était indispensable de passer du rôle d'acteur dans la corporation des équipementiers automobiles à celui de leader. Nous espérons ainsi susciter un intérêt pour ce mode de formation et provoquer un effet d'entraînement auprès de nos partenaires (petites entreprises sous-traitantes). Nous avons élargi la notion d'apprentissage en lui donnant une dimension plus générale de formation à nos activités. Le rôle des tuteurs, avec une fibre pédagogique affirmée, est essentiel : pour eux, la transmission du savoir reste une priorité. Cette année,* poursuit Bernard Houte, *nous avons enregistré une hausse de 28 % de candidatures chez les jeunes, mais les entreprises d'accueil manquent. Pour notre part, nous avons développé une réelle culture de l'apprentissage. Notre entreprise emploie 750 salariés et, depuis les années 1990, près de 100 jeunes ont été embauchés à la suite de leur contrat d'apprentissage. Le tissu industriel à l'heure actuelle n'est pas dans une configuration d'embauche, pourtant, d'ici peu, nous allons devoir gérer les départs à la retraite de toute une génération qu'il va falloir remplacer. L'apprentissage est une source de renouvellement indéniable que nous devons intégrer. Nous désirons exprimer ces besoins auprès des branches professionnelles pour renforcer leur intérêt et leur adhésion à cette démarche de formation. Les partenaires sociaux partagent d'ailleurs cette politique. Après l'orientation, le plus important est de transmettre la passion du métier, avec pour moteurs l'innovation et la création* ».



Un centre de ressources pour informer, accompagner et sensibiliser les entreprises

Établissement public loi 1951, l'Institut national de la propriété industrielle comprend douze délégations régionales, dont deux en Rhône-Alpes. Au-delà d'un accompagnement administratif de dépôt de marque ou de brevet, l'INPI a pour mission de sensibiliser les entreprises sur les enjeux de la propriété industrielle à travers la formation et la participation à la vie économique locale.

Yannick Brussetti, adjoint à la déléguée régionale de l'INPI Grenoble.

Comment est organisé l'INPI dans la région Rhône-Alpes ?

Yannick Brussetti – *L'implantation des délégations régionales a été réalisée par bassin d'emploi. En Rhône-Alpes, on compte une délégation à Lyon et une seconde à Grenoble, les deux fonctionnant de manière totalement indépendante. Il faut savoir que la Région est le deuxième déposant en nombre de brevets après Paris. À Grenoble, la présence d'organismes de recherche majeurs tels que le CNRS ou le CEA, ainsi que d'entreprises comme STMicroelectronics, ARaymond ou Schneider Electric, est à l'origine d'un grand nombre de dépôts. Les secteurs les plus représentés sont d'ailleurs l'électronique et la microélectronique, mais aussi l'informatique appliquée à la médecine, les sports et loisirs et toutes les activités liées à la montagne.*

Quel est le profil des entreprises qui vous consultent et sur quoi portent leurs attentes ?

Y. B. – *Les PME sont les plus demandeuses ; elles ne possèdent pas comme les grandes sociétés de personnel interne dédié à la propriété industrielle et ne connaissent pas forcément les procédures. Outre les questions purement administratives qui touchent au dépôt de marque ou de brevet, leurs interrogations portent surtout sur les noms et les inventions, et particulièrement sur la recherche d'antériorité… Nous les guidons dans le choix de leurs critères de recherche, les aidons à en interpréter les résultats, les orientons si besoin vers les professionnels qui pourront les conseiller sur des aspects particuliers…*

Au-delà de cette mission d'information et de conseil, l'INPI va-t-il au devant des entreprises ?

Y.B. – *C'est l'autre grand volet de notre action. L'INPI consacre une grande part de son activité à la sensibilisation et à la formation à la propriété industrielle. Formation professionnelle continue auprès des chefs d'entreprise, des ingénieurs, des juristes… Formation auprès des décideurs de demain dans les écoles d'ingénieurs et de management. Nous apportons également notre appui aux chambres de commerce et d'industrie, aux chambres de métiers, aux centres de recherche… pour faire découvrir les enjeux et les outils de la propriété industrielle. Enfin, l'Institut a mis récemment en place un "prédiagnostic propriété industrielle" qui permet d'opérer, à partir d'un état des lieux, une évaluation des enjeux de la propriété industrielle dans l'entreprise. L'INPI est en fait un véritable centre de ressources pour les entreprises, situé au carrefour des acteurs de la propriété industrielle.*

Pour en savoir plus :
www.inpi.fr

INPI, délégation grenobloise :
04 76 84 08 84

UDIMagazine

Magazine d'information et de réflexion de l'Union des industries métallurgiques, électriques et connexes de l'Isère et des Hautes-Alpes.

Directeur de la publication : Jacques Vaccari.
Rédacteur en chef : Laurent Latourrette.
Membres du comité : Thierry Allard, Franck Bendriss, Cyril Guérin, Sidonie Kohler, Stéphane Marquier, José Pedraza, Gilles Ramillon.
Photos : adncom, Michel Gasarian,
Conception, rédaction et réalisation : **adncom** - Tél. 04 38 12 44 11 - www.adncom.fr

UDIMEC
L'énergie partagée
udimec@udimec.fr
www.udimec.fr